

Senegal

Traditional Practice

Country Health Intelligence - "By the countries, for the countries"



Country health
intelligence portal

Senegal: Analytical summary - Traditional practice

• **Résumé descriptif:**

Le Sénégal, à l'instar de la communauté internationale, a adopté un Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 1998-2007 qui avait fait de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles une orientation stratégique majeure.

Le Sénégal a élaboré et validé un Plan stratégique pour la promotion de la médecine traditionnelle, 2006. Le plan stratégique, considéré comme un cadre intégrateur et un outil de mobilisation de ressources, est l'aboutissement d'un long processus marqué par des réunions et l'organisation d'ateliers de consensus impliquant le Ministère de la Santé, l'Université, les associations de tradipraticiens, les partenaires au développement (dont l'OMS), les ONG et un large éventail de parties prenantes issues des services de l'Etat notamment le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (Direction des Eaux et Forêts) et le Ministère de l'Industrie (Service de la Propriété Industrielle).

Le plan est une opportunité à mettre à profit pour créer une dynamique convergente entre tous les acteurs de la médecine traditionnelle aux plans économique, scientifique, culturel et socio-sanitaire tout en contribuant, à terme, à l'amélioration de notre système de santé. Il s'articule autour de cinq axes stratégiques fondamentaux:

1. la réglementation de la médecine traditionnelle;
2. la définition et la mise en place d'un cadre de concertation et d'échanges entre tous les acteurs;
3. la promotion de la pharmacopée;
4. la valorisation des travaux de recherche;
5. la protection et la préservation des savoirs relatifs à la médecine traditionnelle.

En prenant la décision de réglementer la médecine traditionnelle afin de la promouvoir, l'Etat sénégalais a voulu créer un élan favorable à l'implication du système traditionnel dans le processus du développement sanitaire par le renforcement des capacités gestionnaires et décisionnelles des tradipraticiens par une collaboration soutenue, une protection et préservation des savoirs traditionnels, une formation et un appui à la recherche.

• **Forces:**

• Atouts politiques:

- Existence de deux bureaux (médecine traditionnelle et pharmacopée);
- Existence d'un projet de loi relative à l'exercice de la médecine traditionnelle;
- Elaboration d'une base de données sur les tradipraticiens en 2003;
- Elaboration de trois projets de décret portant application de la loi relative à l'exercice de la médecine traditionnelle, créant le conseil national des tradipraticiens et portant de code de déontologie des tradipraticiens

• Atouts socio-culturels:

- Selon l'OMS, 80% des populations africaines font recours à la médecine traditionnelle en première intention;
- Les populations, surtout en milieu rural, y sont particulièrement attachées;
- Les tradipraticiens sont des personnes bien intégrées dans les sociétés où ils vivent et y sont très respectées. A ce titre, ils peuvent jouer un rôle important dans l'information sanitaire et les soins de santé communautaires.

• Atouts scientifiques:

- La richesse de la pharmacopée traditionnelle sénégalaise a fait l'objet de nombreux travaux (flore Berhault, Kerharo, Pousset, Fortin et Lo, ...);
- Existence d'une pharmacopée africaine éditée par l'OUA en 1985;
- Existence d'institution de recherches scientifiques (UCAD, ...).

• Atouts de santé publique:

- Tenue d'un atelier de consensus pour l'expérimentation de 17 plantes médicinales utilisées au Sénégal en 2002;
- Mise en place du comité technique de pharmacopée traditionnelle qui a pour mission l'évaluation de dossier d'homologation des médicaments à base de plantes en 2003;
- Mise en place de la commission nationale de la pharmacopée et d'un formulaire sénégalais en 2003.
- Projet de procédures d'enregistrement des médicaments traditionnels améliorés.
- **Faiblesses:**
 - Absence de cadre juridique pour la pratique de la médecine traditionnelle;
 - Absence de protection des savoirs liés à la médecine et pharmacopée traditionnelles;
 - Faiblesse des données scientifiques sur la médecine traditionnelle;
 - Défaut de vulgarisation des expériences positives en matière de médecine traditionnelle;
 - Insuffisance de sensibilisation des populations pour un meilleur usage de la médecine traditionnelle;
 - Exploitation irrationnelle des ressources végétales réduisant les écosystèmes entraînant une disparition des espèces;
 - Faiblesse des moyens alloués à la médecine et pharmacopée traditionnelles;
 - Faible connaissance des possibilités forestières disponibles;
 - Déficit de collaboration entre techniciens de santé et tradipraticiens;
 - Publicité agressive et tapageuse dans les médias audiovisuels;
 - Manque de moyens financiers et matériels des tradipraticiens pour développer des MTA de qualité.
- **Recommandations:**
 - Renforcer l'engagement politique pour la promotion de la médecine traditionnelle;
 - Mettre en place un cadre juridique pour promouvoir et valoriser la médecine traditionnelle dans le système nationale de santé;
 - Apporter un renforcement institutionnel des structures chargées de la mise en oeuvre de la promotion de médecine et la pharmacopée traditionnelles.

Senegal: Situation in the use of traditional medicine

L'Organisation Mondiale de la Santé estime que 80% des populations en Afrique sont tributaires de la médecine traditionnelle pour leurs besoins en santé.

Principaux acteurs intervenant dans le domaine de la collaboration entre les médecines traditionnelle et moderne

L'Ecole psychiatrique de Fann a impulsé un cadre de collaboration entre les praticiens biomédicaux et les "guérisseurs traditionnels" en initiant une **psychiatrie sociale communautaire** parce que prenant en compte les dimensions sociales et culturelles des malades mentaux internés.

Le Centre Communautaire de Technologie Appropriée pour la Santé de Pikine (CCTAS), situé dans la commune d'arrondissement de Yeumbeul Nord, met l'accent sur la promotion de l'exploitation de la **technologie appropriée** dans le système des SSP. Les activités du centre sont orientées vers les huit composantes des soins de santé primaires.

L'Hôpital traditionnel de Keur Massar, créé en 1980, a plusieurs domaines d'intervention:

- Elaborer et produire des médicaments traditionnels;
- Collaborer avec les praticiens de divers horizons;
- Eriger une centrale d'approvisionnement en médicaments traditionnels;
- Créer des jardins botaniques.

Le Centre de Médecine Traditionnelle El Hadji Demba BA de Pout, créé en 1994 par le tradipraticien Mamadou BA, a quant à lui les domaines d'intervention suivants:

- Sensibiliser et traiter des malades de la Médecine Traditionnelle;
- Orienter les malades vers les centres de santé;
- Eduquer les populations sur les activités préventives et promotionnelles;
- Faire de la recherche sur les différentes plantes médicinales.

Le Centre de Médecine Traditionnelle de Fatick, inauguré le 29 janvier 1989, intervient dans les domaines de la recherche, de la diffusion scientifique, de la valorisation des civilisations africaines, de l'encadrement de thèses d'étudiants et de la création d'associations des malades (diabétiques, PVVIH).

Le centre expérimental de Mbour intervient dans la prise en charge du diabète et la collaboration entre les deux médecines.

Enfin, d'autres centres sont actifs dans le domaine de la médecine traditionnelle:

- Le centre expérimental de Koumpentoum;
- Le centre Expérimental de la médecine traditionnelle et théologie de Touba;
- Le Centre Expérimental de MAWA dans le département de Bignona;
- Le centre Expérimental de TAMBA;
- Cures et Tisanes (Dakar).

Il existe également une série d'**associations de tradipraticiens et herboristes** vendeurs de plantes médicinales. Parmi elles:

L'Association des Médico-Droguistes, Phytothérapeutes, Opthérapeutes du Sénégal (AMPHOTS) intervient dans les domaines suivants:

- Information, communication, sensibilisation des populations;
- Culture de plantes médicinales;

- Recherche et fabrication de médicaments traditionnels.

L'Association Sakku Weer, créée en 1996, intervient dans le domaine de la promotion de la médecine traditionnelle.

On peut également citer:

- Le Centre MALANGO;
- L'Association Pyramidale de Guérisseurs de Fatick;
- L'Association des Tradipraticiens de Tivaouane;
- La Matlaboul Chifahi des Praticiens de la Médecine Traditionnelle de la Théologie et des Guérisseurs à Touba;
- L'Association Sénégalaise pour la Santé, l'Environnement et le Développement de Thiès;
- Le Comité d'Initiative Sérère pour la santé et le Bien-Etre Familial (CISBEF) à Fatick;
- L'Association des Tradipraticiens et Tradipraticiennes de santé (DIMMBELY NEPP) de la région de Thiès;
- L'Association pour la promotion et de la technologie pour la santé (APTAS) de Yeumbeul;
- L'Association Sénégalaise de Médecine et Pharmacopée Traditionnelles (ASMPT)
- Le "Réseau Vendre Autrement" des herboristes;
- L'Association Nationale de tradipraticiens.

En matière de **recherche universitaire**, l'inventaire de KERHARO de 1976 sur les plantes vendues sur les marchés des villes faisait état de 75 espèces sur un total de 542 espèces médicinales utilisées dans la pharmacopée traditionnelle. En 1996, une étude réalisée a montré que sur un potentiel floristique de 2500 espèces, les plantes médicinales recensées au Sénégal sont estimées à 589 espèces réparties dans 106 familles botaniques.

L'importance de la pharmacopée dans la tradition africaine a amené nos Etats à organiser en 1998 à Ouagadougou (Burkina Faso), un atelier de formation et de conservation. L'université a joué et continue de jouer un rôle capital pour la valorisation des ressources naturelles. Mais force est de reconnaître que le Sénégal effectue peu d'investissement dans ce domaine. Néanmoins, des recherches sont effectuées par l'Université Cheikh Anta DIOP (UCAD), l'Institut de Recherche et de Développement (IRD), ENDA et l'Institut Pasteur de Dakar dans le domaine. L'université apporte une caution scientifique aux recettes traditionnelles, notamment par le Groupe de Recherche en Plantes Médicinales (GRPM).

Enfin, une série d'**Organisations Non Gouvernementales (ONG)** sont également actives dans le domaine au Sénégal.

L'ONG **ENDA Tiers Monde**, créée en 1972, comporte dans ses structures deux entités/programmes qui oeuvrent pour la valorisation des plantes médicinales et la promotion de la médecine traditionnelle. Il s'agit de Enda Santé Plantes Médicinales et Enda Madesahel. Ses domaines d'intervention sont les suivants:

- Recherche: Apporte un soutien multiforme aux centres de recherche, au GRPM et aux particuliers;
- Conservation des plantes médicinales donne la priorité aux plantes menacées et/ou en voie de disparition;
- Production de phytomédicaments;
- Sensibilisation et formation des populations sur l'utilisation rationnelle des plantes médicinales: fiches techniques, manuel de formation, films documentaires;
- Encadrement et appui des herboristes vendeurs de plantes médicinales.

L'association "Promotion des médecines traditionnelles - PROMETRA", créée en 1971 et devenue ONG en 1996, située à Bel-Air, intervient dans les domaines suivants:

- Recherche: étude CAP sur les guérisseurs et un protocole de recherche sur l'implication des guérisseurs dans la planification familiale naturelle et la lutte contre les maladies diarrhéiques;
- Production de phytomédicaments (l'ONG a obtenu le Brevet sur le diabète et sur le VIH/SIDA);
- Appui organisationnel des guérisseurs: création de l'association des guérisseurs du Sine (Malango), création du Centre Expérimental de Médecines Traditionnelles de Fatick (CEMETRA);
- Conservation des plantes médicinales: jardin de 10 hectares à Diakhao Sine.

L'ONG "**Rencontre des médecines**" , créée en 2001 et ayant son siège l'hôpital traditionnel de Keür Massar, intervient dans deux volets:

- Le volet social est constitué des différents appuis apportés aux malades de la lèpre et des activités de lutte contre la pauvreté liées à la médecine traditionnelle et génératrices de revenus;
- Le volet santé est consacré à la prise en charge préventive et curative de la lèpre et de patients souffrant de diverses affections.

L'ONG "**GUESTU**", créée en 2001, intervient dans les domaines suivants:

- Formation des tradipraticiens;
- Sensibilisations des tradipraticiens sur le Sida, le Paludisme et les méfaits de la drogue;
- Sensibilisation des tradipraticiens sur les bonnes pratiques.

Senegal: Kinds of TM and CAM popularly used countries

Il faut noter qu'au Sénégal, nous avons une médecine traditionnelle relative à nos coutumes et us.

Le terme de Tradipraticien de santé dans la future loi sénégalaise s'applique notamment aux catégories suivantes:

- les tradithérapeutes;
- les accoucheuses traditionnelles;
- les herboristes;
- les médico–droguistes.

Les tradithérapeutes comprennent les catégories suivantes:

- les phytothérapeutes: ceux qui soignent par les plantes;
- les chirkinésithérapeutes (chiropraxie): ceux qui pratiquent avec la main nue ou munis d'instrument, des massages pour restaurer les fonctions des parties malades ou blessées.

Est accoucheuse traditionnelle, la personne reconnue par la communauté pour prodiguer à une femme et à son nouveau-né, avant, pendant et après l'accouchement, des soins de santé basés sur les concepts sans danger prévalant dans la communauté où elle vit.

Est herboriste, celui qui connaît les usages et qui vend les plantes médicinales.

Est médico-droguiste celui qui connaît les usages et qui vend les substances médicinales autres que les plantes.

Source: Projet de loi de la médecine traditionnelle.

Senegal: Indigenous or traditional medicine

Senegal: TM introduced from other countries

Senegal: Complementary and alternative medical treatment (CAM)

Senegal: Importance and weight of contribution of TM to health care

En faisant sienne en 1988 la déclaration intitulée "sauver des vies en sauvant des plantes", l'OMS lançait un appel en faveur d'une coopération et d'une coordination internationales en vue de la mise en oeuvre de programmes de préservation des plantes médicinales destinés à assurer pour les générations futures la disponibilité de ces plantes en quantités adéquates. Mais bien avant cette date ,des chercheurs africains et étrangers travaillant sur le continent avaient déjà senti et exprimé la nécessité d'exploiter les aspects positifs de notre art ancestral de guérir comme appoint au système officiel de santé. Récemment encore, en 2001, les Chefs d'Etat Africains ont déclaré à Lusaka la décennie 2001-2010 décennie de la médecine traditionnelle. Et en 2002, l'OMS a institutionnalisé le 31 aout "Journée africaine de la médecine traditionnelle".

Au Sénégal, dans le cadre de l'exécution des stratégies de prévention, un important volet est accordé à la surveillance des maladies endémiques depuis la mise en oeuvre du premier PNDS en 1997. Un aspect important dans ce domaine reste la surveillance communautaire qui malgré les résultats performants de la surveillance épidémiologique demeure une composante restée à la traîne.

La surveillance communautaire qui n'est pas effective sur le terrain constitue un frein à l'exhaustivité des données disponibles. De par nos réalités socioculturelles, un pan incontournable constitué de guérisseurs et Tradipraticiens est laissé en rade par défaut d'implication au processus. Leur collaboration voire leur appui sera surtout axé sur la référence et l'orientation précoce des populations vers les structures de santé en cas de détection de tout cas suspect de maladies sous surveillance en général. Le taux d'analphabétisme élevé et des études de milieu menées de part et d'autre confirment que cette cible constitue une alliée de taille pour la mise en oeuvre de la santé communautaire (exemple des Badianou Goxx).

A cet effet, le Ministère de la Santé et de la Prévention organise des ateliers d'orientation en direction des Tradipraticiens pour une meilleure implication de ces derniers dans la mise en oeuvre des initiatives à base communautaires et dans la prise en charge des maladies prioritaires en termes de précocité de la référence.

Senegal: How many people use TM

Il n'y a pas de données à l'heure actuelle mais des enquêtes CAP doivent être menées pour avoir une base de données relative à son utilisation. En effet, les tradipraticiens peuvent jouer un rôle déterminant dans la sensibilisation.

Senegal: Reasons for the use of TM

Au Sénégal, la médecine traditionnelle est accessible financièrement et géographiquement. Elle fait partie de nos croyances socioculturelles.

Senegal: Ratio of population and TM practitioners

Il n'est pas évalué.

Senegal: Form of payment to TM practitioners

- Pécuniaire;
- En nature;
- Par consentement mutuel.

Senegal: Policy, law and regulation of TM and CAM

Au sein de la Direction de la Santé, le bureau de MT s'occupe de l'exercice de la médecine traditionnelle. Au niveau de la Direction de la Pharmacie, le bureau de la Pharmacopée traditionnelle s'occupe des aspects réglementaires relatifs aux médicaments issus de la MT notamment les médicaments à base de plantes et des médicaments traditionnels améliorés d'une manière générale. En outre, on note:

- Une volonté politique matérialisée par la prise en compte de la médecine traditionnelle dans le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS));
- La mise en place d'un programme de médecine traditionnelle parmi les programmes du MSP;
- L'existence d'un plan stratégique pour développer la médecine traditionnelle dans le système national de santé;
- L'existence d'un plan de communication pour promouvoir et valoriser la médecine traditionnelle;
- La création de centres d'expérimentation clinique des médicaments à base de plantes dans certains districts sanitaires du pays (Keur Momar Sarr à Louga, Pikine, Keur Mbaye Fall qui a été inauguré par le Ministre de la Santé lors de la première journée Africaine de la Médecine traditionnelle).

Senegal: National policy related to TM and CAM

Le Plan stratégique pour la promotion de la médecine traditionnelle de 2006 a pour objectif général de "promouvoir la médecine traditionnelle et la pharmacopée dans le système de santé". Ses objectifs spécifiques sont les suivants:

1. Mettre en place un cadre juridique et institutionnel favorable au développement de la médecine traditionnelle et pharmacopée;
2. Accroître l'adhésion des autorités et des praticiens de la santé vis-à-vis de la médecine traditionnelle et pharmacopée;
3. Promouvoir un cadre de collaboration et d'échanges entre tous les acteurs;
4. Mettre en place un cadre pour promouvoir le respect, la préservation et la protection des savoirs traditionnels;
5. Développer la recherche opérationnelle;
6. Améliorer la qualité de l'offre de service;
7. Mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation .

Il s'articule autour de cinq axes d'intervention:

1. Appui et renforcement institutionnel de l'Etat;
2. Développement du partenariat;
3. Recherche;
4. Communication;
5. Suivi évaluation.

Senegal: National law and regulation for TM and CAM

En adoptant lors de sa cinquantième session tenue au Burkina Faso en 2000, le document intitulé "Promotion du rôle de la médecine traditionnelle dans les systèmes nationaux de santé: stratégie de la région Africaine (AFR/RC50/R3)", l'OMS préconisait l'institutionnalisation de la médecine traditionnelle et l'identification des politiques et des cadres juridiques appropriés pour le développement de la médecine traditionnelle dans les Etats membres. Cette stratégie est censée aider les dits Etats à optimiser l'utilisation de la médecine traditionnelle afin de contribuer à réaliser la politique de la santé pour tous au 21ème siècle dans la région Africaine: Action 2020. Dans le cadre de la mise en œuvre de ces orientations et recommandations de l'OMS, le Sénégal a mis en place un certain nombre de mesures allant dans le sens de la réglementation et la promotion de la médecine traditionnelle.

1. Par lettre n°4296MSP/CAB en date du 20 juillet 2004, le Ministre de la Santé avait introduit le projet de loi au Secrétariat Général du Gouvernement après son examen par le comité technique piloté par la Primature.
2. Le projet a été, par la suite, examiné et adopté par l'Assemblée Générale consultative du Conseil d'Etat en séance du 18 octobre 2004.
3. Par retour du courrier en date du 17 mars 2005, le projet de loi corrigé après lecture en conseil des Ministres a été acheminé de nouveau par lettre n°1751/MSP/SG/BL au Secrétaire Général du Gouvernement pour sa transmission au Conseil des Ministres.
4. Par lettre n°2444/MSP/SG/BL en date du 23 mars 2009, le projet de loi a été réintroduit au Secrétariat Général du Gouvernement.
5. La lettre n°02294/MSP/DS/DMPMTMT en date du 04 mars 2011 a été adressée à Monsieur le Président de la République pour la mise en place d'un cadre juridique d'encadrement de la pratique et de l'exercice de la médecine traditionnelle.

En outre, d'autres actes ont été posés dont entre autres:

- La tenue d'un atelier pour valider les textes relatifs à l'enregistrement des médicaments traditionnels améliorés et proposer une liste de 18 plantes médicinales à intégrer à la pharmacopée sénégalaise;
- La mise en place du Comité technique de la pharmacopée traditionnelle par note de service ministérielle n°002739/MSHP/DPM du 26 mai 2003 avec, comme mission, l'évaluation des dossiers d'homologation des médicaments à base de plantes;
- La mise en place de la commission nationale de la pharmacopée et du formulaire sénégalais par arrêté ministériel n°006420 du 22 août 2003;
- L'inventaire des aires de peuplement et création de cinq (05) centres d'expérimentation clinique des médicaments à base de plantes médicinales dans quatre régions (Dakar, Kaffrine, Louga et Kolda);
- Le recensement des tradipraticiens en 2002-2003;
- Des ateliers sur la collaboration entre tradipraticiens et techniciens biomédicaux;
- La célébration de 9 éditions de la Journée Africaine de Médecine Traditionnelle.

Senegal: Regulation of herbal medicines

- Projet de procédures allégées d'autorisation de mise sur le marché des plantes;
- Existence d'un référentiel d'enregistrement des médicaments traditionnels améliorés;
- Inventaire des aires de peuplement des plantes médicinales les plus utilisées au Sénégal.

Senegal: Regulation for practitioners of TM and CAM

- Recensement des tradipraticiens en 2002-2003.

Senegal: Traditional medicine service and delivery

Senegal: TM service at the primary care level

Senegal: Rural areas

Consultations, diagnostics, traitements traditionnels, orientations et référence aux structures de santé. Ces prestations de services sont réalisées dans les "cabinets" des tradipraticiens. Ces prestations sont rémunérées en nature, en espèces ou par consentement mutuel.

Senegal: Urban and suburban areas

Les fournitures de services se pratiquent de la même manière qu'en zones rurales.

Senegal: TM service and delivery at hospital level

Au niveau des hôpitaux, les fournitures de services sont assurées de façon informelle, isolée et nécessitent une meilleure organisation pour renforcer l'offre de soins.